



(12) FASCICULE DE BREVET

- (11) N° de publication : **MA 30450 B1** (51) Cl. internationale : **B60R 25/00**
(43) Date de publication : **01.06.2009**

-
- (21) N° Dépôt : **30380**
(22) Date de Dépôt : **19.11.2007**
(71) Demandeur(s) : **CHANTOUR SAAD, GR 8 N°67 YOUSOUFIA OUEST RABAT (MA)**
(72) Inventeur(s) : **CHANTOUR SAAD**

(54) Titre : **SYSTEME ANTIVOL COMMANDE PAR GSM**

- (57) Abrégé : REVDICATION 1 véhicule automobile caractérisé en ce qu'il comporte un dispositif R de réception des signaux d'appel O/F (ouverture, fermeture) transmis d'un numéro acceptée par le dispositif R par l'intermédiaire d'un réseau de télécommunication. voir le schémas dans la page d'après 2 véhicule automobile selon la revendication 1, caractérisé en ce qu'il comporte les dispositifs M2 et M2 qui alimente qui commandent le fonctionnement du moteur ainsi que le verrouillage des portes. 3 véhicule automobile selon la revendication 2, caractérisé en ce que, après la réception d'un signal d'immobilisation F le mécanisme M1 se met directement en action pour verrouiller les porte et les vitres, ainsi que le mécanisme M2 coupe l'alimentation électrique. 4 véhicule automobile, caractérisé en ce qu'il comporte un dispositif M1 qui se met en fonctionnement pour verrouiller ou déverrouiller les porte une foi qu'un signal O/F transmis à R, provenant d'un téléphone T 5 le dispositif M1 et M2 fonctionnent en même temps suite à la réception du dispositif R un signal O/F transmis d'une ligne téléphonique T 6 Les dispositifs M1 et M2 sont des contacts électromécaniques, qui s'excitent par le dispositif R après avoir reçu un signal O/F du téléphone T 7 le véhicule automobile caractérisé en ce qu'il compote un dispositif SD de dépannage, qui annule le fonctionnement des dispositifs R, M1 et M2 en cas d'un mauvais fonctionnement pour autoriser le fonctionnement classique du véhicule automobile le temps de réparer la panne.

REVENDICATION

1 véhicule automobile caractérisé en ce qu'il comporte un dispositif R de réception des signaux d'appel O/F (ouverture, fermeture) transmis d'un numéro acceptée par le dispositif R par l'intermédiaire d'un réseau de télécommunication .

voir le schémas dans la page d'après

2 véhicule automobile selon la revendication **1**, caractérisé en ce qu'il comporte les dispositifs M1 et M2 qui alimente qui commandent le fonctionnement du moteur ainsi que le verrouillage des portes.

3 véhicule automobile selon la revendication 2, caractérisé en ce que ,après la réception d'un signal d'immobilisation F le mécanisme M1 se met directement en action pour verrouiller les porte et les vitres, ainsi que le mécanisme M2 coupe l'alimentation électrique .

4véhicule automobile, caractérisé en ce qu'il comporte un dispositif M1 qui se met en fonctionnement pour verrouiller ou déverrouiller les porte une foi qu'un signal O/F transmis à R ,provenant d'un téléphone T

5 le dispositif M1 et M2 fonctionnent en même temps suite à la réception du dispositif R un signal O/F transmis d'une ligne téléphonique T

6Les dispositifs M1 et M2 sont des contacts èlècromecaniques, qui s'excitent par le dispositif R après avoir reçu un signal O/F du téléphone T

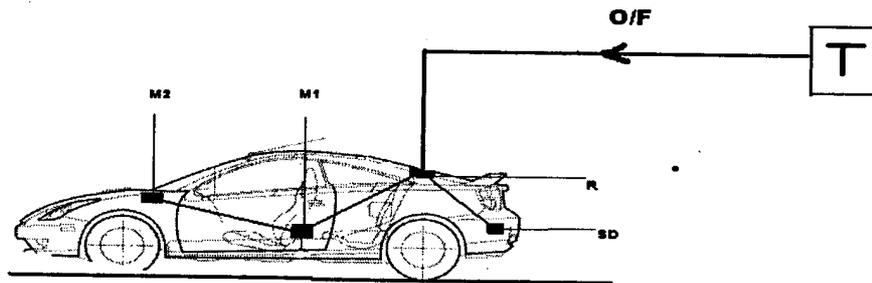
7 le véhicule automobile caractérisé en ce qu'il compote un dispositif SD de dépannage, qui annule le fonctionnement des dispositifs R, M1 et M2 en cas d'un mauvais fonctionnement pour autoriser le fonctionnement classique du véhicule automobile le temps de réparer la panne.

30450

3 0 4 5 0

0 1 JUIN 2009

SYSTEM ANTIVOL COMMANDÉ PAR GSM



Abrégé

L'invention concerne un véhicule automobile équipé du dispositif R qui reçoit des signaux (o/f)transmit par l'intermédiaire d'un réseau de télécommunication, à la réception des signaux ,le dispositif R met en action le mécanisme M1 et M2 pour verrouiller ou déverrouiller les vitres,les portes et le moteur .

D'après une recherche sur les systèmes antivol classique des véhicules, le système est actionné par une télécommande au par un code à taper par le conducteur, ce qui limite la distance de commande.

Et même les systèmes d'antivol les plus perfectionnés, réagissent d'une façon agressive en cas de vol, car elle bloc le fonctionnement de certains organes qui peuvent bloquer le fonctionnement du calculateur, ils réagissent même sur le blocage de la colonne de direction se qui peu causé l'accident.

Les systèmes d'antivol ont un fonctionnement électronique ce qui rend le coût d'achat et de réparation très coûteux, et ils sont très fragiles.

L'invention est caractérisée par un récepteur du signal téléphonique R , ce récepteur est programmé pour limiter les sources des signaux téléphonique, alors cela élimine le risque de mettre en action le système par accident .

Quand le récepteur R reçoit le signale F (fermeture) transmet de l'appareil téléphonique T, un mécanisme M1 et M2 de se met en action pour verrouiller les vitres, les portes et désactiver le fonctionnement du moteur.

L'invention déverrouille les portes et le moteur du véhicule automobile une foi que l'appareil de réception R reçoit le signale d'ouverture O transmis par réseau téléphonique du déclencheur T .

L' invention est constituée de deux dispositifs mécanique M1 et M2 qui réagissent d après le signal reçu du déclencheur T .



_voir le schémas pour mieux éclaircir .
Selon d'autres caractéristiques de l'invention:

- ❖ Le dispositif est programmé pour recevoir des signaux transmis par deux ou trois lignes téléphoniques pour éviter le risque d'activation du système par faute.
- ❖ Si un signale est transmis par faute le système le rejette.
- ❖ grâce a l'invention, le propriétaire du véhicule verrouille le moteur à chaque foi qu'il ferme les portes
- ❖ En cas de vole du véhicule en marche, l'invention peut être déclencher une foi qu'on est sécurisé, on déclanche le système, une fois que R reçoit le signal et l'accepte, il met en action M2 qui coupe le courant et démobilise le véhicule.
- ❖ Un système de signal de détresse et un alarme se déclanchent, dans ce cas le voleur est obligé de quitter le véhicule.

Une Fois que le voleur est éloigné, le signal O réactive le véhicule sans aucune trace de panne

L'invention est composée d'un récepteur électronique et deux organes èlèctromécaniques cela diminue les risques des panes, et rend le coup d'achat à la porter de toutes personnes.

Les signaux O/F sont des bipes reçus par le récepteur R qui active le mécanisme M1 et M2, une foi qu'ils parviennent d'un numéro T.

En cas du mauvais fonctionnement ou panne dans le systèmes, une clé SD bien caché sert à désactiver le système le temps de le réparer.

L'invention contient deux contacts M1 M2, se sont des contactes motorisés qui sert a transmettre l'ordre du récepteur R aux organes à commander sous forme des courants électriques

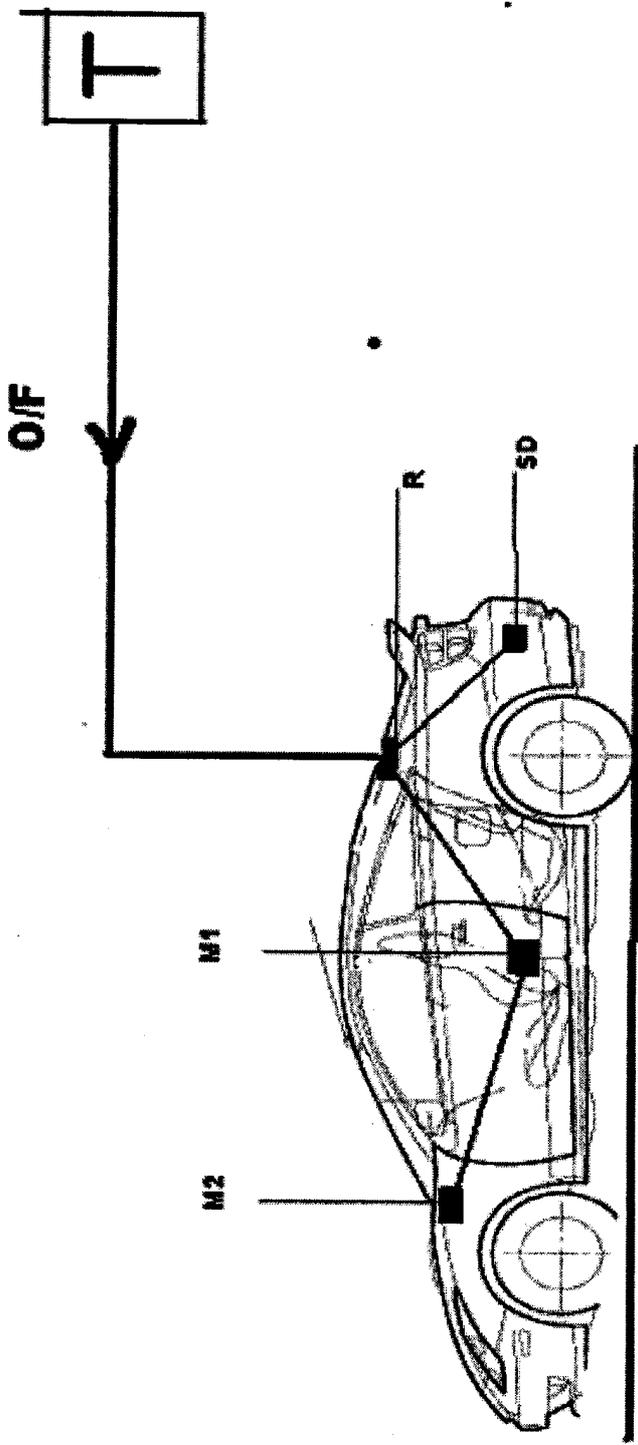
La mise en action du SD par le conducteur en cas de panne du système annule toutes les commandes par GSM et autorise le fonctionnement

classique du véhicule automobile en attendant la réparation du système

Le récepteur R est programmé pour la réception de deux a trois numéros pour annuler le déclenchement par d'autres numéros.

Toutes appels inacceptables le récepteur R la rejette automatiquement, il n'accepte que les signaux des lignes dont il est programmé.





A handwritten signature or set of initials, possibly 'S. J.', located in the bottom right corner of the page.